

Ecole élémentaire Voltaire

CONSEIL D'ECOLE du mardi 12 juin 2012 18h15-20h15

Compte rendu

Présents :

PEEP 7 titulaires élues : Mmes Delmas, Monnereau, Monneret, Lellouche, Jacquemot, Amar, Zamolo, Oliveri, Ducable

FCPE 6 titulaires élues : Mmes Lombroso, Filipovic, Flament, Stella, Labadie, Faussier, de Vathaire.

Mairie : Mr Knusmann

Enseignants : Mmes Anberree, Araujo, Burnichon, Daubin-Pujos, Hamery, Kurzeja, Ladrix, Nicolas, Nicollet, Quidu, Vrillon, Bazire, Martin

Mr Guelton, Beaume, Burnichon

Organisation administrative

- Effectifs rentrée 2012
à ce jour nous avons 71CP ; 58 CE1 ; 51 CE2 ; 43CM1 ; 58 CM2 ; 12 CLIS = 293 élèves

- structure de l'école, nouvelles nominations

3 CP, 2CE1, 2CE2, 2CM1, 2CM2, 1 CLIS

Mr Burnichon Pierre est nommé directeur il aura une classe à mi temps. Pour compléter le mi temps de Mme Bazire, celui de Mr Burnichon et le trois quart temps de Mr Beaume, des personnes seront nommées à titre provisoire. Ces affectations se feront à partir de Juillet jusqu'en septembre.

- Crédits « mairie » de fonctionnement

La somme donnée par élève est de 35.23 euros. Comprendant fourniture+livres+langues vivantes. La somme finalement allouée en comptant les achats collectifs et les ramettes de papier blanc a été de 28 euros par élève

Le reliquat sera dépensé en septembre.

- Calendrier scolaire

Rentrée des enseignants le vendredi 31 août et lundi 3 septembre.

Rentrée des élèves le mardi 4 septembre.

L affectation par classe sera affichée la veille de la rentrée.

- Photos de groupe
Bénéfices : 394 euros

- Coopérative

Nous avons fait le choix de ne pas faire d'appel aux familles car nous avons plus de 5000 euros en caisse. A ce jour il reste 800 euros. Il y aura donc une demande de dons aux familles à la rentrée.

Dépenses : sorties, romans, abonnements, maquettes, affiche œuvres d'art, table télé, jeux éducatifs, kermesse, vidéo projecteur, notamment.

- Convention école /clavim :

La convention est signée avec chaque école pour l'utilisation des locaux hors temps scolaire

Organisation pédagogique - Actions éducatives

- Stage de remise à niveau pour les CM1 et les CM2 :

Ils auront lieu du 9 au 13 juillet et du 27 au 31 août 2012 de 9 heures à 12 heures à l'école Voltaire.

Les élèves sont inscrits sur proposition des enseignants. Le nombre d'enfants de Voltaire concernés cette année est de 10 en CM1 et 9 en CM2

Ce stage leur permettra, à la fin des vacances d'être « relancés ».

La mise en place de ces stages dépend du nombre d'enseignants volontaires pour leur encadrement. Cette année, il n'y a pas d'enseignant volontaire sur l'école Voltaire pour les encadrer.

La FCPE demande si un Bilan de ce stage est proposé aux parents ? Il peut l'être mais sur demande express des parents.

- Fête de fin d'année, chorale :

La kermesse aura lieu le 30 juin. Le comité d'organisation a proposé de récompenser les élèves de la classe dont les parents auront le plus participé. Ceci afin de motiver les parents et ne pas fermer des stands faute d'encadrement comme l'an dernier.

La FCPE remarque que seuls les parents participent à l'organisation de la kermesse. Mme Burnichon indique que les parents peuvent également s'adresser à elle pour toute question.

Rappel : Envoi d'un courrier pour présenter la kermesse aux parents.

- **Présentation projet d'école :**

Présentation par Mme Burnichon :

Les axes : Ecrit, culture humaniste , les TICE et la scolarisation des élèves en situation de handicap..

1. L'écrit : Le journal de l'école en reprographie avec des poèmes.

Les types d'écrits à venir : récit et compte rendu.

2. La culture humaniste : Le décroisement du vendredi ;

Pas de spectacle à la Maison de retraite mais participation à la fête de la musique le 21 juin à l'hôpital Pompidou

3. Les Tice : Avec projet d'écriture, en aide personnalisée et lors de ateliers du vendredi ;

4. Inclusion des élèves handicapés.

FCPE : Le Bilan du projet 2008-11 stipule que l'inclusion des élèves de CLIS dans les classes est acquise pour l'équipe pédagogique. Est-ce que tous les enseignants ont accueillis des élèves CLIS ?

Les élèves sont inclus dans leur classe d'âge en fonction de leurs compétences. Ils ne vont en classe ordinaire que si ils peuvent y réussir. Cette année les inclusions ont eu lieu en CP, CMI et CM2, ce qui correspondait à l'âge des élèves scolarisés en CLIS sur l'école.

Les enseignants « ordinaires » ne sont pas formés pour accueillir ces élèves mais la collègue de la CLIS donne des pistes de travail afin de faciliter cet accueil.

Questions PEEP

1. BCD : Organisation et fonctionnement :

Sur quel budget les livres sont-ils achetés: coopérative, école, mairie ? Ville d'Issy-les-Moulineaux (budget service culturel- Médiathèque) et école.

Sur le temps scolaire, les élèves font du prêt ou de la recherche.

Comment sont sélectionnés les nouveaux livres ?

en lien avec l'offre éditoriale (pour les enfants de 6 à 11 ans), le choix des bibliothécaires, les programmes scolaires, les projets pédagogiques des enseignants, les demandes des enseignants et des intervenants BCD, le remplacement des livres obsolètes ou abimés

Les livres sont fournis par la Médiathèque qui les sélectionne.

Existe-il une liste des livres proposés par la BCD ?

La BCD possède 5000 documents consultables sur le logiciel BCDéclic. Bientôt, les parents auront accès par le site de la Médiathèque à la liste des livres de la BCD Voltaire.

Les associations des parents peuvent-elles en disposer ?

La BCD est ouverte pour que les parents qui le souhaitent , viennent consulter la liste.

Comment sont orientés les enfants vers les livres les plus adaptés à leur âge et à leur niveau d'apprentissage ?

Par les enseignants ou intervenants sur le temps du matin et du midi.

2. En fin d'année, existe t-il une « remise de prix » aux enfants pour les féliciter, les encourager ou pour souligner une qualité particulière? Pensez-vous envisageables de l'instaurer dans toutes les classes avec l'argent de la coopérative ?

La municipalité offre des dictionnaires aux élèves de CM2 qui quittent l'école. Si nous faisons une remise de livres ce serait pour tous les

élèves ce qui coûterait cher à la coopérative. De plus, est-ce nécessaire alors que le milieu social de ces élèves est plutôt favorisé ?

Autrefois, chaque élève en fin d'année, recevait un livre (sur un budget Mairie), mais les directrices et directeurs d'école d'alors, ont préféré employer cet argent aux fournitures scolaires et autres manuels.

3. A la prochaine rentrée scolaire, il y aura t-il des nouveaux ateliers HTS (par exemple : échecs, théâtre...) ? Existe t-il une rotation des ateliers HTS entre les différentes écoles de ville ?

Un document stipulant la fin des ateliers sera distribué. Mais les dates sont inscrites sur la fiche lors de l'attribution des HTS

Un recrutement est en cours pour un atelier échec

Rotation des HTS ? Selon la fréquentation. Selon la configuration des lieux.

4. Teliss : Les lenteurs du système de réservation sont-elles en cours de résolution ?

Malgré des progrès notables sur ce site, la mairie a eu connaissance de cette lenteur. Une enquête est en cours

5. Peut-on envisager un stand « vêtements perdus » à la kermesse ?

Des mamans PEEP reviendront un après-midi pour continuer le tri des vêtements en vue de la Kermesse. Un premier lot de vêtements triés a déjà été restitué aux enfants directement dans les classes.

Questions FCPE

1. Élèves en très grandes difficultés scolaires

Pour l'an prochain, sachant que le RASED est peu implanté sur la commune, ferez vous des demandes d'aides écrites ?

Les demandes seront faites pour justifier les besoins en personnel.

La classe du SIAM reste dans l'école, suite à une convention.

La FCPE informe le CE que la FCPE 92 a obtenu de l'académie de Versailles la nomination d'un maître G sur Issy-les-Moulineaux. Le réseau sera ainsi complet.

Mme Sacco précise que les maîtres E apporteront leur expertise aux équipes et interviendront prioritairement en classe ou auprès de petits groupes, sans exclure d'autres formes d'interventions.

*2. Coopérative scolaire *

- Présentation des comptes

- Certaines sorties font l'objet d'une demande de financement des parents. Hors aucun appel à don n'a été réalisé cette année pour la coopérative qui avait suffisamment d'argent. Pourquoi alors cette contribution ?

Toutes les classes ont eu leur sorties financées. En fin d'année le fond de la coopérative s'élève à 800 euros. Il faut financer la kermesse et un abonnement.

La sortie de Thoiry coûtait 12 euros par enfant et 24 par accompagnateur.

La coopérative en a financé la moitié.

La FCPE regrette qu'un appel aux dons n'ait pas été fait cette année.

Toutes les sorties auraient ainsi pu être financées par les dons des familles d'élèves en toute équité.

*3. Les devoirs et étude *

- Qu'attend-on des parents : qu'ils veillent à ce que les devoirs soient faits ? Ou que les devoirs soient corrigés ?

- idem pour l'Étude surveillée : quelle feuille de route pour les intervenants ? Étude dirigée ou surveillée ?

Les devoirs doivent être faits à la maison. Quand vous voyez que votre enfant se trompe, vous intervenez comme co-éducateur ;

Les responsables de l'étude doivent corriger les devoirs s'ils en ont le temps

Lors de la réunion de rentrée, les enseignants expliciteront aux familles leurs attentes concernant les devoirs. Un conseil de cycle sera consacré à ce sujet.

Pour les parents en difficulté pour le suivi leur enfant l'enseignant propose que celui-ci reste à l'étude.

La FCPE regrette que les devoirs soient source d'inégalité.

Outre les inégalités des aides, l'élève peut être confronté à la maison à des oppositions de méthode entre les parents et les enseignants (par exemple, les techniques opératoires).

4. Poids des cartables

- Les cartables sont toujours très pleins de fournitures qui ne sont pas nécessaires pour les devoirs du soir. N'y a-t-il pas possibilité d'optimiser le cartable chaque soir en fonction des devoirs demandés ?

Les enseignants veillent à ce que les enfants mettent dans leur cartable, mais certains préfèrent emporter d'autres choses.

La FCPE s'inquiète pour les conséquences sur le dos.

Il est nécessaire de vider intégralement les casiers avant chaque période de congés scolaires en raison du nettoyage approfondi des classes.

5. Fournitures scolaires*

- La demande d'une tenue de sport et paire de basket dédiées à l'école pourrait-elle être modifiée = les enfants grandissent vite (surtout dans les petites classes) et les parents sont amenés à acheter plusieurs tenues dans l'année pour une utilisation limitée : possibilité d'optimiser en demandant plutôt des rythmiques par exemple ?

Nous entendons ce problème mais pour la sécurité des élèves il vaut mieux qu'ils aient des baskets plutôt que des rythmiques. Certaines activités sportives demandent que le pied soit bien maintenu.

M-L Burnichon